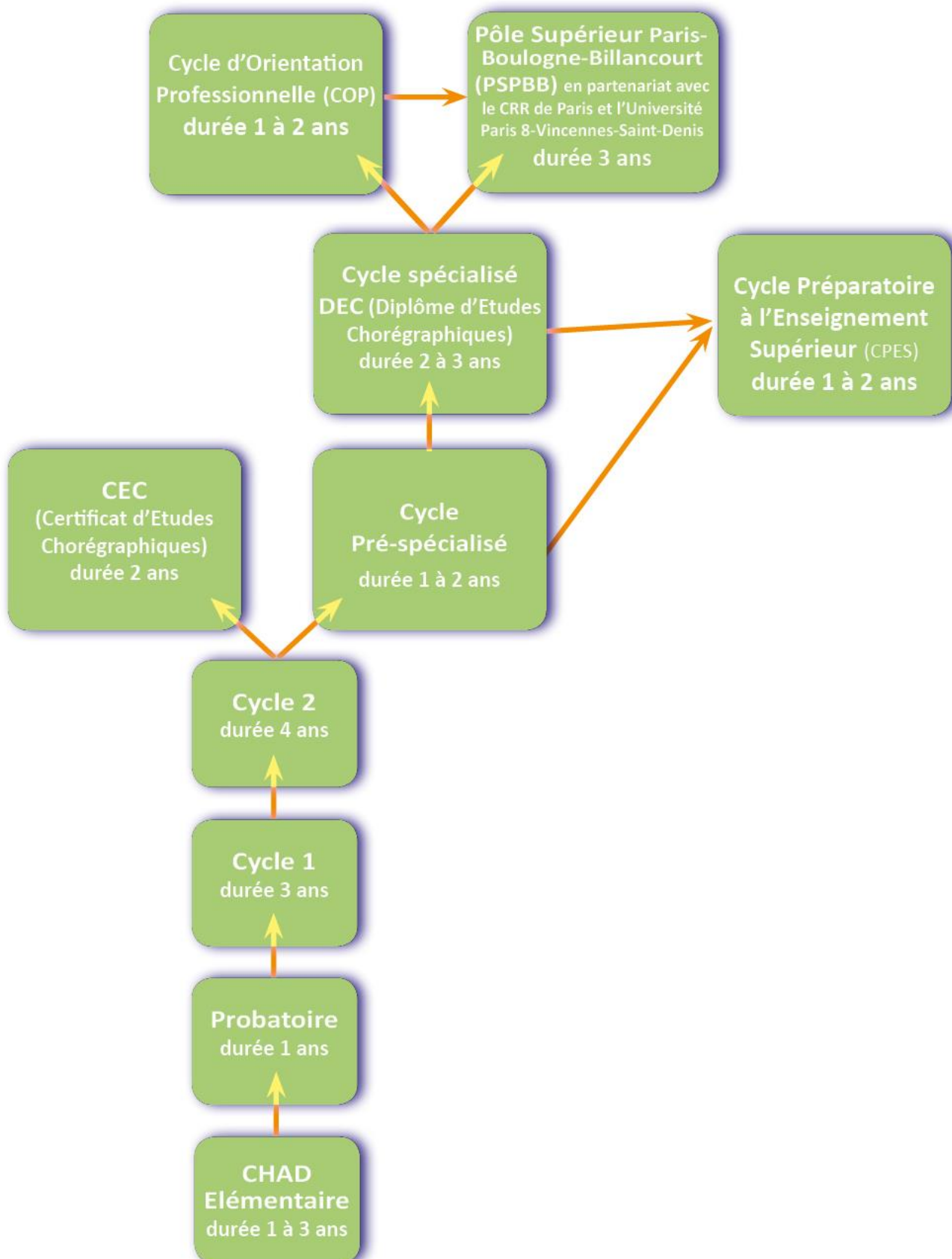


SCHEMA DU CURSUS DANSE JAZZ



CYCLE 1

Ouvert, pour le degré 1.3 et 1.4 aux élèves qui prendraient des dispositions pour suivre tous les cours du cursus, qu'ils soient inscrits ou non dans un établissement partenaire dans le cadre des Classes à horaires aménagés.

Le cursus comprend un ensemble de disciplines indissociables induisant des enseignements complémentaires en termes de pratique et d'apports théoriques. La progression dans les degrés des pratiques chorégraphiques est indépendante de la progression dans les degrés de formation musicale. Les élèves participent au titre de leur scolarité aux activités publiques du conservatoire.

PROBATOIRE

Objectifs pédagogiques Organisation	Le Probatoire s'adresse aux jeunes enfants lors de leur première année en Danse Jazz au CRR de Boulogne-Billancourt. L'objectif pédagogique de l'année probatoire est de vérifier les aptitudes des enfants pour la danse jazz et leurs motivations par rapport aux rythmes d'enseignement proposés. <i>L'emploi du temps est défini par l'équipe pédagogique.</i>
Suivi pédagogique Évaluation	Le suivi pédagogique est assuré par les professeurs en charge du cours. Les aptitudes des enfants et leurs motivations sont évaluées au cours de l'année scolaire par un contrôle continu . Les parents sont informés de la progression de leur enfant par deux bulletins d'évaluation (appréciations du professeur et assiduité). Les élèves ne passent pas d'examen mais une mise en situation. A l'issue du probatoire, une commission statue pour l'entrée en Cursus Cycle 1. Décisions de la commission : ⇒ Entrée en cursus 1.3 ou 1.4 ⇒ Maintenu en Probatoire seconde année ⇒ Fin de scolarité L'évaluation prise en compte par la commission de fin d'année probatoire sera le contrôle continu en danse et la mise en situation.
Admission Inscription	L'admission se fait sur concours d'entrée <i>Programme du concours : participation à un cours éliminatoire.</i>

CYCLE 1

Objectifs pédagogiques	Le cycle 1 a pour objectif l'approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique, l'acquisition des éléments techniques de base et la découverte des œuvres chorégraphiques.
------------------------	---

La durée du cycle est de 3 à 5 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES			
	DEGRES	DANSE JAZZ	DANSE CLASSIQUE	FORMATION MUSICALE (*)
CE2				
CM1		1h	1h15	45'
CM2			1h	
1.3		4h30	3h	Voir cursus FMD
1.4		4h30	3h	Voir cursus FMD

La progression à l'intérieur du cycle est conditionnée par une **évaluation continue**. Cette évaluation a pour fonction fondamentale de situer l'élève dans sa progression personnelle et au sein d'un groupe, de définir et d'expliciter les objectifs de l'équipe pédagogique.

Suivi pédagogique	CONTROLE CONTINU		EVALUATION ECHEANCES DE FIN D'ANNEE	
	CE2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 		<ul style="list-style-type: none"> 🔗 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité
CM1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 		<ul style="list-style-type: none"> 🔗 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 	
CM2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 		<ul style="list-style-type: none"> 🔗 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité 🔗 test pour l'entrée en 6^{ème} 	

	1.3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité <p>En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité</p>
	1.4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen public de fin de cycle <p>Jury externe disposant des appréciations de l'ensemble du cycle.</p> <p>décisions du jury : ➔ certificat de fin de cycle 1 ➔ maintenu en cycle 1 (possibilité d'une 5^e année) ➔ non maintenu (fin de scolarité)</p>

- Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies.
- En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur à la rentrée suivante.

Admission Inscription	On accède au CE2, CM1, CM2
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ par la procédure rectorale. <p>Programme du test : participation à un cours éliminatoire.</p>
	On accède au probatoire
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ par test d'aptitude. <p>Programme du test : participation à un cours éliminatoire.</p>
	On accède au Cycle 1
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ par décision de la commission de la fin de l'année probatoire. <p>Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.</p>

CYCLE 2

Ouvert aux élèves qui prendraient des dispositions pour suivre tous les cours du cursus, qu'ils soient inscrits ou non dans un établissement partenaire dans le cadre des **Classes à horaires aménagés**.

Objectifs pédagogiques	Le cycle 2 prolonge et approfondit les acquis du 1 ^{er} cycle dans une perspective d'équilibre entre les différentes disciplines.
---------------------------	--

La durée du cycle est de 3 à 5 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	DEGRES	MATIERES OBLIGATOIRES				
		DANSE JAZZ	DANSE JAZZ BARRE AU SOL	DANSE CLASSIQUE	IMPROVISATION	FORMATION MUSICALE
2.1	4h30	X	3h	Selon niveau FMD	voir cursus FMD	X
2.2	4h30		3h			
2.3	6h	1h	1h30			
2.4			1h30			

Suivi pédagogique	CONTROLE CONTINU		EVALUATION ECHEANCES DE FIN D'ANNEE	
	2.1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité <p>En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité</p>	
	2.2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de milieu de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen public de milieu de cycle <p>Jury externe disposant des appréciations de début du cycle</p> <p>décisions du jury : ➔ admis en 2.3 ➔ maintenu en 2.2 ➔ réorientation ➔ non maintenu (fin de scolarité)</p>	
	2.3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (organisé par le corps professoral) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité <p>En cas de résultat insuffisant et après avis du Directeur, possibilité d'être convoqué devant le jury de fin de cycle qui peut mettre fin à la scolarité</p>	

	2.4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<p>↪ examen public de fin de cycle Jury externe disposant des notes d'évaluation de l'ensemble du cycle</p> <p>Décisions du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ brevet de fin de Cycle 2 (admis en Pré-spécialisé) ↪ brevet de fin de Cycle 2 (admis en CEC) ↪ brevet de fin de Cycle 2 ↪ maintenu (possibilité d'une 5^e année) ↪ non maintenu (fin de scolarité)
--	-----	---	---

- Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies.
- En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur à la rentrée suivante.

Admission inscription	<p>On accède au cycle 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ par décision de jury de la fin de cycle 1 ➤ par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle <p>Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.</p> <p>Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.</p> <p>Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.</p>
--------------------------	---

CYCLE 3 (CEC)

Objectifs pédagogiques

Ce cycle a pour objet la capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur.

- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation | Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques | Développement de l'endurance et approche de la virtuosité.

Il prépare à l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**

La durée du cycle est de 2 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES			MATIERE FACULTATIVE	ECHEANCES DE FIN D'ANNEE – DOMINANTE CLASSIQUE
	DOMINANTE	UNE UV OBLIGATOIRE AU CHOIX			
	DANSE JAZZ	UV COMPL. CLASSIQUE	UV COMPL. CONTEMP.	IMPROVISATION	↪ examen de fin d'année (jury externe) décisions du jury récompenses décernées : ⇒ U.V. mention très bien ⇒ U.V. mention bien ⇒ mention assez bien, maintenu en CEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
Suivi pédagogique	4h30	1h30	1h30	1h	

- Le **Certificat d'études Chorégraphiques** est composé de **2 U.V. obligatoires** : UV de Danse jazz, UV Complémentaires de classique ou Contemporain. Les mentions très bien ou bien permettent d'obtenir les unités de valeur.
- Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la non réinscription d'office dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'**absence excusée** (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra se représenter au concours d'entrée.
- Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte, ou par décision du jury.

Admission Inscription

On accède au cycle 3 (CEC)

- par décision de jury de fin de cycle 2 ou de cycle 3 pré-spécialisé
- par concours d'entrée | **Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**
Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 2 minutes.

CYCLE PRE-SPECIALISE

Ouvert aux élèves qui prendraient des dispositions pour suivre tous les cours du cursus, qu'ils soient inscrits ou non dans un établissement partenaire dans le cadre des **Classes à horaires aménagés**.

Objectifs pédagogiques

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle | Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation | Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées | Développement de l'endurance et de la virtuosité.

Il prépare à l'entrée en **cycle 3 spécialisé (DEC)**

La durée du cycle est de 1 à 2 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES					MATIERE FACULTATIVE	ECHEANCES DE FIN D'ANNEE – DOMINANTE JAZZ
	DANSE JAZZ	ATELIER	UV COMPL. CLASSIQUE	UV COMPL. CONTEMP.	FORMATION MUSICALE	IMPROVISATION	
							↪ examen de fin d'année (jury externe) décisions du jury récompense décernée : ⇒ admis en DEC ⇒ maintenu en Pré-spécialisé ⇒ obtention du CEC ⇒ réorientation en CEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
Suivi pédagogique	7h30	1h30 (CPES)	1h30	1h30	Voir cursus FMD	Selon niveau FMD	

- Les études dans ce cycle prennent fin avec l'entrée en cycle spécialisé (DEC) ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte ou par décision du jury.

Admission Inscription

On accède au cycle Pré-spécialisé

- par décision de jury de fin de cycle 2
- par concours d'entrée | **Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle**
Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

CYCLE SPECIALISE (DEC)

Objectifs pédagogiques

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle | Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation | Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées | Développement de l'endurance et de la virtuosité.

Il prépare à l'obtention du **Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)**

La durée du cycle est de 2 à 4 ans

Organisation du cycle (h/hebdo)	MATIERES OBLIGATOIRES						MATIERE FACULTATIVE	ECHANCES DE FIN D'ANNEE – DOMINANTE JAZZ	
	DANSE JAZZ	ATELIER	UV COMPL. CLASSIQUE	UV COMPL. CONTEMP.	FORMATION MUSICALE	HISTOIRE DES DANSES	ANATOMIE PHYSIOLOGIE		IMPROVISATION
suivi pédagogique	7h30	1h30 (CPES)	1h30	1h30	Voir cursus FMD	2h	2h	Selon niveau FMD	↪ examen de fin d'année (jury externe) décisions du jury récompenses décernées : ⇒ U.V. mention très bien ⇒ U.V. mention bien ⇒ mention assez bien ⇒ maintenu en DEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

- Le **Diplôme d'Études Chorégraphiques** est composé de **6 U.V. obligatoires**. Les mentions très bien ou bien permettent d'obtenir les unités de valeur.
- Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la non réinscription d'office dans l'ensemble des matières suivies.
- Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte, ou par décision du jury.

Admission inscription

On accède au cycle 3 spécialisé (DEC)

- par décision de jury de fin de cycle 3 pré-spécialisé
- par concours d'entrée

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP)

Objectifs pédagogiques

Le cycle d'orientation professionnelle a pour objectif la préparation de l'étudiant à la poursuite d'études supérieures artistiques ou à son entrée dans la vie active. L'étudiant admis dans cette classe se voit proposer un enseignement individualisé basé sur son projet professionnel.

La durée du cycle est de 1 à 2 ans

Organisation du cycle suivi pédagogique

Le nombre d'années dans le cycle est fonction du projet d'études établi.
Un bilan est fait à la fin de la 1^{ère} année pour décider de la poursuite ou non des études dans le cursus.

↳ Définition du projet d'études

L'étudiant admis est placé sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Le contenu du cursus est défini et validé par le Directeur.
Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant.

↳ Organisation de la formation

La formation s'appuie principalement sur la mise en situation et vise à la responsabilisation des étudiants : préparation de spectacles, tutorats pédagogiques auprès de jeunes élèves, montage de projets de diffusion, rapport à la création. Un dossier d'étudiant est tenu à jour par l'étudiant et professeur-tuteur.

↳ Validation de la formation

A l'issue de la scolarité, une attestation reprenant le contenu de la formation (appréciations des enseignants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le Directeur et le professeur-tuteur.

Admission Inscription

L'inscription dans ce cycle est réservée aux étudiants détenteurs au **minimum d'un D.E.C. complet** (ou d'un diplôme similaire pour les candidats étrangers). L'administration est amenée à se prononcer sur la validation éventuelle d'une équivalence de diplôme.

Admissibilité : présélection sur dossier comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant le **projet d'études** (validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire).

Admission sur concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 2 mn, **épreuves techniques et entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

CLASSE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

Objectifs pédagogiques

Atteindre un niveau de pratique technique et artistique optimisant la réussite aux concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur danse | en approfondissant les apprentissages par un éventail équilibré d'enseignements pratiques et théoriques | en motivant et responsabilisant les élèves par l'expérience régulière de la scène | en stimulant le sens artistique par la découverte d'artistes transmetteurs.

La durée du cycle est de 1 à 2 ans

Organisation du cycle	CPES JAZZ												
	DANSE JAZZ, ATELIERS,	DANSE COMPLEMENTAIRE CLASSIQUE	DANSE COMPLEMENTAIRE CONTEMPORAIN	ANATOMIE- PHYSIOLOGIE	FMD	IMPROVISATION	ART D'ETRE SPECTATEUR	HDD	PRESTATIONS SCENIQUES	2BDANSE	MASTER CLASS	CULTURE GENERALE AUTOUR DES FORMATIONS ET DES METIERS DE LA DANSE	SUIVI INDIVIDUEL
Hebdomadaire 19h30 au minimum	9h	1h30	1h30	1h30	1h30	1h	/	1h30	/	2h	/	/	/
Sur 2 ans 1266h au minimum	576h	96h	96h	96h	96h	64h	20 spectacles	96h	30h	128h	12h	Six demi-journée	8h
Unités d'Enseignement	UE1	UE2	UE2	UE2	UE2	UE2	UE3	UE3	UE4	UE4	UE4	UE4	UE4
Evaluation	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Contrôle continu	Livret de l'étudiant	Contrôle continu	Présentations	Présentiel	Présentiel	Livret de l'étudiant	Livret de l'étudiant

Obligation de se présenter à un concours d'entrée dans une structure d'enseignement supérieur au plus tard la 2^{ème} année

- UE1 : Discipline principale
- UE2 : Discipline complémentaire
- UE3 : Culture chorégraphique
- UE4 : Préparation à l'enseignement supérieur

Admission Inscription

Admission par concours : Pas de prérequis.

Le concours comporte la **participation à un cours** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES (CONTEMPORAINE, CLASSIQUE)

Objectifs pédagogiques

La **Discipline complémentaire** a pour objectif le développement et le renforcement de compétences de l'élève danseur du CRR de Boulogne-Billancourt dans une discipline chorégraphique complémentaire de sa discipline principale.
L'élève admis dans une discipline complémentaire se voit proposer un enseignement individualisé en rapport à son projet professionnel (sous réserve de compatibilité d'emploi du temps).

La durée de la discipline complémentaire est de 1 à 3 ans

Organisation De la discipline complémentaire

Le nombre d'années dans la discipline complémentaire est de trois ans maximum.
Un bilan est fait en janvier de la 1^{ère} année puis à la fin de chaque année pour décider de la poursuite ou non des études de l'élève dans la discipline complémentaire.

Suivi pédagogique

↳ Suivi pédagogique

L'élève admis est placé sous la responsabilité d'un professeur. Le contenu de la discipline complémentaire est défini et validé par le responsable du département danse. Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant en discipline complémentaire.

↳ Organisation

L'emploi-du-temps de la discipline chorégraphique principale n'est pas aménageable au profit de la discipline complémentaire.
La participation aux événements de la discipline complémentaire ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur de la discipline principale.
L'élève inscrit en discipline complémentaire devra suivre un minimum de trois cours dans cette discipline complémentaire.

↳ Validation de la formation

A l'issue du parcours en discipline complémentaire et après accord du professeur responsable, l'élève présente l'examen de fin d'année afin d'obtenir un Certificat ou un Diplôme d'études chorégraphique dans la discipline complémentaire.
Une attestation reprenant le contenu de la formation de l'élève en discipline complémentaire est également établie par le responsable de la danse et le professeur responsable de la discipline complémentaire.

Admission Inscription

L'inscription dans la discipline complémentaire est réservée aux élèves suivants un cursus chorégraphique au CRR de Boulogne-Billancourt en danse jazz au **minimum dans le niveau Pré-spécialisé**.

↳ **Admissibilité** : **Sur dossier** comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant la motivation et l'autorisation du professeur responsable de la discipline chorégraphique principale.

↳ **Admission sur concours** : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 2 mn, **épreuves techniques et court entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

Inscription Facturation

L'admission en discipline complémentaire pourra se faire en première, deuxième ou troisième année selon le niveau de l'élève dans son parcours chorégraphique principal.

↳ **Facturation** : La discipline complémentaire fait l'objet d'une facturation spécifique en sus de la facturation de la discipline chorégraphique principale à l'exception des étudiants inscrits en COP dont la discipline complémentaire fait partie du projet professionnel.

2BDANSE

Objectifs pédagogiques

Le **2BDanse** a pour objectif de confronter l'étudiant aux langages chorégraphiques actuels et aux répertoires par le biais d'intervenants du monde de la danse (chorégraphes, danseurs, pédagogues).

Se familiariser avec la scène afin de mieux appréhender les conditions spécifiques au spectacle en multipliant les manifestations | Développer son autonomie au sein d'un groupe | S'adapter aux différentes propositions chorégraphiques (composition/ improvisation) | Approfondir le travail de danseur-interprète tout en renforçant sa singularité gestuelle.

Durée de la formation : par session

Organisation

Le nombre de sessions dans le 2BDanse est fonction du projet d'études établi avec le responsable du département Danse.

Suivi pédagogique

↳ Organisation des sessions

La formation est dispensée par un intervenant invité et vise à préparer l'étudiant au métier de danseur-interprète. Sa participation ainsi que son implication fait l'objet d'une évaluation par session.

↳ Validation de la formation

A l'issue de chaque session, une attestation reprenant le contenu de cette dernière (appréciations des intervenants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le Directeur.

Admission

L'inscription au 2BDanse est réservée aux étudiants inscrits en Cycle spécialisé et CPES.

FORMATION MUSICALE POUR LES DANSEURS

Le niveau de formation musicale danseur est indépendant du niveau de danse. Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation est précisé par l'administration.

SUIVI PEDAGOGIQUE | ORGANISATION

Le cursus se déroule en 3 cycles.

Suite au contrôle commun du mois de janvier, les professeurs peuvent proposer un changement de niveau, dans le cycle, soumis à l'accord du Directeur.

Pour présenter l'U.V. complémentaire de formation musicale danseur DEC, l'élève doit suivre le cours d'improvisation.

CYCLES	DEGRES	CONTROLE CONTINU	EVALUATION ECHEANCES DE FIN D'ANNEE
COURS DE RYTHMIQUE	1.2 1.3 1.4 primaire (45 mn)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité
CYCLE 1 Durée : 1 à 3 ans	1.4 collège (1h)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ contrôle commun ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen de fin de cycle décisions du jury <ul style="list-style-type: none"> ➔ admis en cycle 2 ➔ maintenu en cycle 1 ➔ non maintenu (fin de scolarité)
CYCLE 2 Durée : 1 à 3 ans	2.3 2.4 (1h15)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ contrôle commun ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 bulletin d'évaluation : appréciations du professeur et assiduité 📄 examen de fin de cycle décisions du jury <ul style="list-style-type: none"> ➔ admis en cycle 3 ➔ maintenu en cycle 2 ➔ non maintenu (fin de scolarité)
CYCLE 3 Durée : 1 à 3 ans	DEC1 DEC2 (1h30) Improvisation (1h)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ appréciations du professeur et assiduité ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> 📄 examen de fin de cycle décisions du jury récompenses décernées (jury externe) <ul style="list-style-type: none"> ➔ U.V. mention Très bien ou Bien ➔ mention assez-bien ➔ sans récompense maintenu ➔ non maintenu (fin de scolarité)

Un examen de fin de cycle ne peut être présenté plus de deux fois.

ANNEXE 1 TABLEAU DES LIMITES D'AGE

CURSUS	TRANCHES D'AGES POUR CHAQUE CYCLE						
	INITIATION	1 ^{ER} CYCLE	2 ^E CYCLE	CEC	PRE-SPECIALISE	DEC	COP
DANSE CLASSIQUE	6/7 ans	8/11 ans	11/15 ans		14/20 ans		15/21 ans
DANSE JAZZ					14/24 ans		15/25 ans
DANSE CONTEMPORAINE			13/15 ans				